



Sur proposition budgétaire de la maison Saint Thomas de Villeneuve, le Président du Conseil Départemental a arrêté les tarifs suivants pour la période de janvier à décembre 2021.

### Tarifs journaliers 2021 en Unité Protégée

Niveau de dépendance	Hébergement	Dépendance	TOTAL / JOUR
GIR 1-2	63,00 €	23,18 €	86,18 €
GIR 3-4	63,00 €	14,70 €	77,70 €
GIR 5-6	63,00 €	6,22 €	69,22 €

#### **Tarif dépendance**

- ✓ Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le Conseil Départemental verse directement une dotation globale à la maison Saint Thomas de Villeneuve au titre de l'APA. Cette aide est attribuée pour les résidents dont la perte d'autonomie est classée dans les groupes 1 à 4. Il reste à charge de chacun le « talon » dont le montant correspond au prix de dépendance du groupe GIR 5 et 6 soit **6,22 €**.
- ✓ Pour les ressortissants d'autres départements classés en GIR 1 à 4, une demande d'APA doit être faite directement par la famille, le résident ou son représentant légal auprès du département d'origine.

**Pour les ressortissants d'Ille et Vilaine, le prix de journée 2021 quel que soit le niveau de dépendance, se décompose de la façon suivante :**

*Pour les plus de 60 ans :*

Hébergement	63,00 €
Dépendance	6,22 €
Coût total par jour	69,22 €

*Pour les moins de 60 ans, le prix de journée s'élève à **82,23 €**.*

#### **Les autres aides financières**

Selon la situation personnelle des aides peuvent être attribuées :

- Allocation Logement,
- Aide Sociale Légale, pour les frais d'hébergement.

Baguer Morvan, le 1<sup>er</sup> janvier 2021  
Véronique SCHNEIDER  
Directrice